



# Qawafel – Innovate4Africa

Session d'information du mercredi 29 Mai 2024

The DOT



# Présentation du projet Qawafel

---

Projet financé par l'Agence Française de Développement et mis en œuvre par Expertise France.

Appui à l'**internationalisation** des startups et PME tunisiennes à l'échelle du continent africain

En partenariat avec le Ministère de l'Économie et de la Planification (MEP) et le secteur privé tunisien

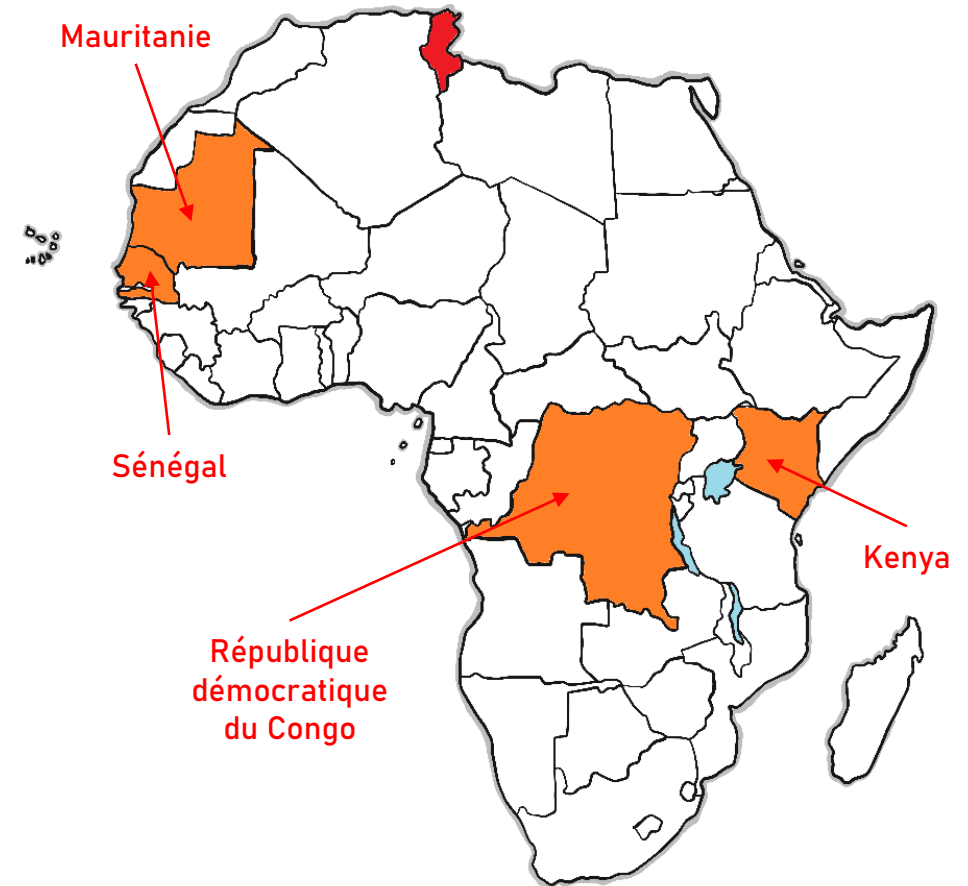
**Budget** : 3,8 million d'euros

**Durée** : 36 mois (mai 2023 – avril 2026)

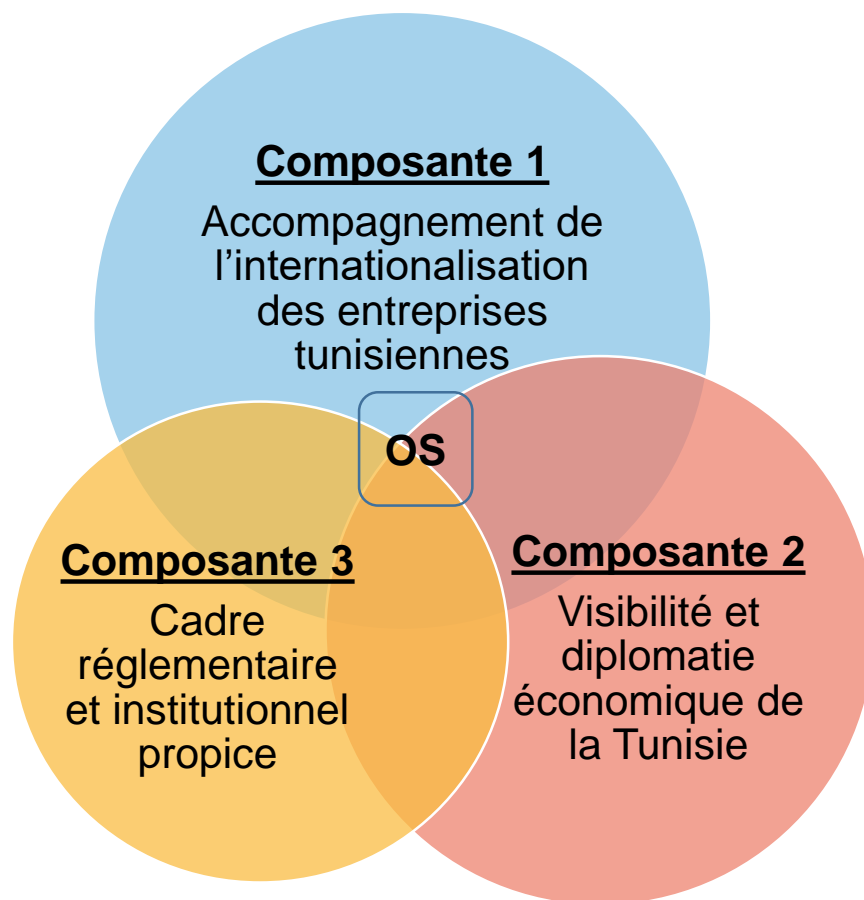
## **Objectif global** :

Contribuer à :

- La création d'emplois
- Au développement économique inclusif de la Tunisie et à son intégration aux marchés du continent africain en appuyant l'internationalisation de ses entreprises sur le continent.



# Présentation du projet Qawafel



## Objectif Spécifique

Les entreprises tunisiennes s'implantent et/ou développent leur exportation dans les trois pays prioritaires, augmentant ainsi leur volume d'activité et leur compétitivité

## Résultat 1

Les structures d'accompagnement à l'internationalisation développent leurs offres de services, sont mieux structurées, plus performantes et pérennes, permettant ainsi une meilleure compétitivité à l'export des PME tunisiennes

## Résultat 2

Une diplomatie économique active est déployée par la Tunisie et sa visibilité est renforcée dans les pays prioritaires

## Résultat 3

Le cadre institutionnel est propice et certaines réglementations sont révisées et facilitent davantage l'internationalisation des entreprises et startups tunisiennes

# Composante 01

---



**Cibles** : Structures intermédiaires de l'écosystème de l'internationalisation : Accélérateurs, organismes de formation, initiatives du secteur privé, fondations ...etc.



**Moyens** : 1.8 M Euro  
dont 1.4 M Euro de subventions



**Objectifs** :  
Soutenir la structuration et le renforcement de l'écosystème tunisien de l'internationalisation  
Sensibiliser et former les entreprises tunisiennes à l'internationalisation sur le continent africain

## Activité 1.1

**Appui financier et accompagnement technique** de structures intermédiaires de l'écosystème de l'internationalisation qui ont vocation à accompagner le positionnement des entreprises et la promotion d'actions commerciales sur les marchés africains

- **Cartographie** de l'écosystème tunisien de l'internationalisation
- Lancement de deux **appels à projets**

## Activité 1.2

**Mise en œuvre d'actions de renforcement de capacités**, de mise à niveau, de valorisation au profit des startups et entreprises tunisiennes qui ont vocation à s'internationaliser sur les pays prioritaires

- Lancement d'un appel à candidatures

## Activité 1.3

Mise en place d'un **programme d'assistance technique** au profit des structures d'appui dans le but de pérenniser leurs mécanismes d'accompagnement et offres de services

# Innovate4Africa – Objectifs et priorités



Pays :



Tunisie



Mauritanie



Sénégal



République démocratique du Congo



Kenya



**Secteurs** : Filières de la « Tech » tunisienne : Health Tech, Edu tech, Agrotech, FinTech, ClimateTech et IT.



Enveloppe budgétaire :

**600.000 Euros**



**Objectif** :

Promotion de l'innovation Tunisienne

## Objectif général :

Le **renforcement** des actions et programmes d'accompagnement pour le développement et la montée en puissance des entreprises et des filières de la « **tech** » tunisienne à l'échelle du continent africain et plus spécifiquement sur les marchés du **Sénégal**, de la **Mauritanie**, de la **RDC** et du **Kenya**.

## **Objectif 1** :

Renforcement des actions et programmes d'accompagnement pour le développement et la montée en puissance des entreprises / startups et les filières de la « tech » tunisienne à l'échelle du continent africain

## **Objectif 2** :

Contribuer à l'émergence d'initiatives d'open innovation pour une triangulation startups/PME tunisiennes vers le continent africain

Dernier délai pour soumettre

**24 juin 2024**



# Innovate4Africa – Les subventions

Enveloppe globale  
**600 000 EUR**

Une seule demande (Contribution EF)  
75 000 EUR & 120 000 EUR

Toute demande de subvention doit être cofinancé entre **10%** (pourcentage minimum) et **60%** (pourcentage maximum) du total des coûts éligibles de l'action

## Pourcentage minimum



## Pourcentage maximum



# Innovate4Africa – Les subventions

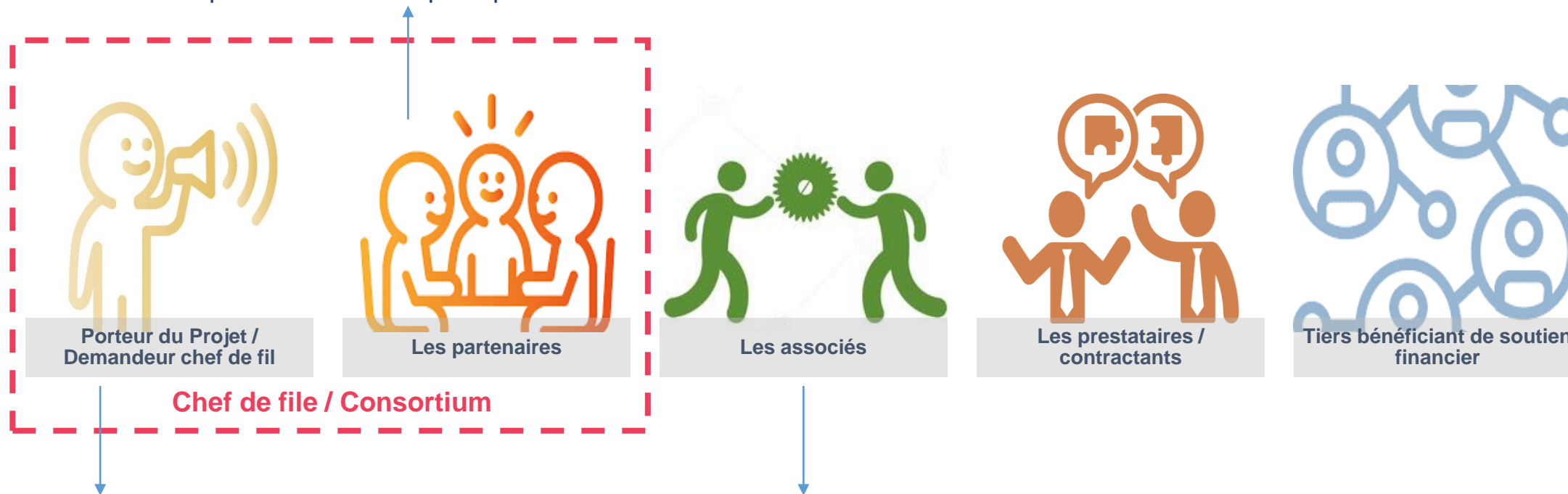
---

## Le cofinancement :

- Est une contribution sous **forme financière**.
- Peut **comporter les salaires ou parties des salaires** du personnel (avec une limite de 40% du montant total du cofinancement apporté par le bénéficiaire)
- **Ne peut pas inclure** les frais généraux (frais administratifs)

# Innovate4Africa – Acteurs de la mise en œuvre

**Participe(nt) à la définition et à la mise en œuvre de l'action,**  
et les coûts qu'il(s) encoure(nt) sont éligibles au même titre que  
ceux encourus par le demandeur principal.



**Coordinateur et interlocuteur** d'Expertise France. Il représente et agit au nom du (des) partenaire(s) et assume la responsabilité pleine et entière de la mise en œuvre de l'intégralité de l'action subventionnée.

Agissent mais **ne bénéficient pas** de la subvention



# Innovate4Africa – Éligibilité du demandeur

---

Pour pouvoir prétendre à une subvention, le demandeur chef de file doit satisfaire aux **conditions suivantes : (1/2)**

- Être une **personne morale** ; et
- Être sans but lucratif ; ou ayant conscience qu'**aucune marge de profit ne peut être réalisée** sur le budget du projet ; et
- Appartenir à l'une des **catégories suivantes** :
  - ONG / Organisation de la Société Civile
  - Acteurs de l'accompagnement privés (incubateurs, accélérateurs, pôles de compétitivité, réseaux d'accompagnement associatifs ou professionnels, groupement d'intérêt économique, entreprise privée) ;
  - Chambre de commerce et d'Industrie
- Être établi en Tunisie et **légalement créé** au moment de la date de publication de l'appel à projet (inscrite au JORT ou au Registre National des Entreprises (RNE) et possédant un compte courant bancaire ou un compte postal) ; et
- Doit justifier un minimum de **deux années d'expériences** ; et
- Doit être en mesure de **contribuer financièrement** au projet proposé (un minimum de 10% des coûts éligibles de l'action)

# Innovate4Africa – Éligibilité du demandeur

---

Pour pouvoir prétendre à une subvention, le demandeur chef de file doit satisfaire aux **conditions suivantes : (2/2)**

- Doit démontrer **un potentiel d'accès à au moins un des quatre pays prioritaires** du continent africain mentionnées au point 1.2 (par exemple, en présentant des intentions de partenariats, des partenariats établis ou des activités similaires précédemment mises en œuvre) ; et
- Doit proposer **un projet qui touche la Tunisie** et au **moins un des quatre pays prioritaires** du projet.
- Doit être **directement chargé de la préparation et de la gestion de l'action** avec le(s) partenaire(s) et non agir en tant qu'intermédiaire ;

# Innovate4Africa – Éligibilité du partenaire



Les partenaires

**Les partenaires** doivent satisfaire **les mêmes critères d'éligibilité** qui s'appliquent au demandeur chef de file lui-même

Un partenaire :

- Peut être **une organisation étrangère**, c'est-à-dire établies hors de Tunisie
- Ne peut pas être un partenaire **dans plus d'une demande** dans le cadre du présent appel à projets.
- Ne peut pas se **voir attribuer plus d'une subvention** au titre du présent appel à projets.

# Innovate4Africa – Éligibilité des associés et contractants



Les associés ne doivent pas répondre aux critères d'éligibilité mentionnés précédemment, par contre ils doivent satisfaire **les conditions suivantes**

- Ne peut être en même temps **un partenaire**
- **Avoir un engagement** qui traduit son souci constant d'implication, au sein de ses activités, dans la préservation de l'environnement, le développement durable et la lutte contre les changements climatiques
- Les **organisations étrangères**, c'est-à-dire établies hors de Tunisie, peuvent être impliquées à titre **d'associés**



# Innovate4Africa – Soutien financier à des tiers



Les demandeurs **peuvent proposer** de soutenir des tiers financièrement pour contribuer à réaliser les objectifs de l'action :

- Le soutien financier à des tiers ne peut pas être l'objectif **principal** de l'action
- Ne peut excéder 25% du montant total des coûts éligibles de l'action et en aucun cas 40 000 EUR des coûts éligibles de l'action.
- Le montant maximum alloué par tiers est de **10 000 EUR**
- Les critères de sélection et d'octroi doivent impérativement être définis dans le dossier de candidature.

Tout profit généré par ce soutien financier devra **être réinvesti** dans des activités contribuant à réaliser les objectifs de l'action.



# Innovate4Africa – Les actions éligibles

---

**Durée** : La durée initiale prévue d'une action est comprise entre **13 à 15 mois** y compris un mois de clôture.

## **Couverture géographique** :

- Les actions doivent être mises en œuvre **en Tunisie** et dans **au moins un des quatre pays prioritaires** du projet
- La portée des actions en **dehors des grandes villes tunisiennes**, Tunis, Sousse et Sfax, et l'ancrage territorial des bénéficiaires finaux seront aussi pris en compte dans les critères de sélection des subventionnés

**Principes et engagements environnementaux et sociaux** du projet Qawafel :

## **Activités non éligibles** :

- Activités nuisibles à l'environnement et à la santé humaine
- Activités aggravant les émissions de gaz à effet de serre
- Activités non respectueuses des droits de l'homme
- Activités controversées



# Innovate4Africa – Les actions éligibles

---

## Types d'activités : (Liste non exhaustive)

- Renforcement des programmes existants et/ou développement de programmes d'accompagnement pour startups et PME tech tunisiennes pour favoriser l'internationalisation
- Valorisation et soutien des filières prometteuses dans les secteurs de l'appel à projets à l'échelle du continent africain
- Appui à l'élaboration des stratégies d'internationalisation des entreprises, de montée en compétence et/ou de renforcement des capacités liée à la stratégie d'internationalisation de l'entreprise ;
- Formation, échange de bonnes pratiques et renforcement des capacités ;
- Communication et plaidoyer à l'échelle locale, nationale et internationale ;
- Sensibilisation et diffusion de la culture de l'internationalisation ;
- Organisation de conférences, séminaires, concours entrepreneuriaux, hackatons etc. Ces activités ne peuvent être financées que si elles font parties d'une série d'actions élargies dans le cadre de la mise en œuvre du projet ;
- Développement de partenariats techniques et économiques, création de réseaux ;
- Actions visant à favoriser le financement de l'internationalisation et le développement de l'investissement tunisien à l'étranger ;
- Création de mécanismes de concertation et coopération entre acteurs de la société civile et acteurs étatiques ;
- Soutien aux initiatives économiques locales ;

# Innovate4Africa – Les actions éligibles

**Une attention particulière** sera accordée aux propositions démontrant une démarche basée sur les principes suivants :



**Les partenariats** entre des acteurs tunisiens et des acteurs régionaux sont encouragés pour autant qu'ils concourent directement aux objectifs du projet



**L'inclusion sociale** et la **promotion de l'égalité femmes / hommes** et de l'autonomisation des femmes

Les dispositifs nécessaires à la participation des femmes (sécurité physique, psychologique, transport...) devront être pris en considération dans la formulation des activités à travers une approche de « **do no harm** ».



**L'impact économique, social et environnemental** positif du projet pour la Tunisie

par exemple, en créant des emplois décents, en générant des revenus, en stimulant la croissance économique, en renforçant les compétences locales, en adoptant des normes environnementales plus strictes, ...etc.



**La mise en place d'un processus de suivi et d'évaluation** afin d'analyser les bonnes pratiques et les recommandations pour d'éventuelles nouvelles actions

# Innovate4Africa – Les coûts **éligibles**

---

## Les coûts **directs**

**Liés directement à l'action** et nécessaires à sa mise en œuvre

**Mentionnés** dans le budget global estimé de l'Action

**Encourus** pendant la période de mise en œuvre de l'action

**Identifiables,** justifiés et justifiables

**Raisonnables** et respectent le principe de bonne gestion financière

## Les coûts **indirects**

**maximum 5%** des coûts directs éligibles (à justifier avant la signature du contrat de subvention)

## Réserve pour **imprévus**

Le budget ne peut **pas** inclure une **réserve pour imprévus**.

# Innovate4Africa – Les coûts **inéligibles**

---

Les dettes et la charge de la dette (intérêts) ;

---

Les provisions pour pertes ou dettes futures éventuelles ;

---

Les coûts déclarés par le bénéficiaire et financés par une autre action ou un autre programme de travail bénéficiant d'une subvention d'Expertise France ou de l'AFD ;

---

Les achats de terrains ou d'immeubles ;

---

Les pertes de change ;

---

Les crédits à des tiers ;

---

Les taxes et TVA ;

# Innovate4Africa – Prochaines étapes

Lisez attentivement le règlement de l'appel à projets [www.qawafel.tn](http://www.qawafel.tn)

**Posez-nous vos questions jusqu'au 06 juin 2024**

**Télécharger** et renseigner le Formulaire de demande de subvention – Note succincte à remplir (Annexe A)

Déposer les documents suivants :

- ✓ **Un document juridique constitutif** : Un extrait du registre national des entreprises (RNE) récent / Un extrait du journal officiel de la république Tunisienne / Autre

**DATE LIMITE DE SOUMISSION DES NOTES SUCCINCTES :**

**24 JUIN 2024 à 14H00**

**Début Aout 2024** : Résultats de l'évaluation des notes succinctes



# Innovate4Africa – Prochaines étapes





Posez-nous vos questions jusqu'au  
**06 Juin 2024**

 [qawafel@expertisefrance.fr](mailto:qawafel@expertisefrance.fr)

 [www.qawafel.tn](http://www.qawafel.tn)

   Qawafel